

## PRODUCTIVITÉ...AVANT LA SANTÉ !?

Les messages de prévention sur le COVID-19 se succèdent sur toutes les antennes, un mot revient souvent : **ALERTER !**  Alerter permet, à celles et ceux qui ont été en contact avec un collègue déclaré positif, notamment s'ils/elles sont personnes à risques ou vivent sous le même toit que des personnes à risques de prendre un maximum de précaution  Du bon sens. voilà tout !?

➔ Malheureusement et nous l'avons déjà constaté, notre Direction reste réticente à communiquer sur les cas de Covid-19. Laisser courir des rumeurs et susciter du stress semble préférable pour elle... Pour que les Représentants du Personnel soient enfin informés des cas de Covid de l'établissement, il aura fallu un droit de retrait massif.

➔ Mais depuis le 03 février dernier, aucune information officielle, ce sont les collègues qui nous alertent : 1 cas au carré pro, 1 autre aux remises. Nous sommes alors intervenus pour faire part de notre étonnement face à ce silence.

➔ Mais cela allait empirer dans la semaine du 15 au 19 février avec un malsain jeu du chat et de la souris pour avoir une information fiable qui s'est achevée par l'intervention du RRH (Responsable RH) le vendredi 19 février. Résultat : 3 cas avérés et 1 suspicion.

La communication a continué le lundi 22 février par la distribution d'un tract et une intervention du RESC, la responsable a été désignée : **la machine à café !** Ce n'est pas le travail, c'est forcément un des rares moments « **de convivialité** » qui est coupable !

▶ Pour nous le site des Docks s'est transformé en cluster dont la définition est limpide : « Une situation de cas groupés ou cluster a été définie par la survenue d'au moins 3 cas confirmés ou probables sur une période de 7 jours ».

Il fallait des mesures à la hauteur des risques, une désinfection totale du site (cela a été fait), la possibilité pour celles et ceux qui le souhaitaient de se faire dépister sur place (refusé avec des arguments spécieux type « pas possible », renvoi aux responsabilités individuelles, la Médecine du Travail ne veut pas, éthiquement irresponsable etc...).

Nous rappelons juste que tout est cadré depuis novembre 2020, d'autant que notre situation rentrait parfaitement dans ce protocole du ministère du travail (<https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/protocole-national-sante-securite-en-entreprise.pdf>).

Notre Direction a été aux abonnés absents pratiquement toute la semaine, il est clair que l'intervention du collectif de travail, en matière de Santé et de Sécurité reste un élément indispensable, ensemble il faut rester vigilants et mobilisés pour exiger des mesures à la hauteur de la menace que fait peser la circulation et la virulence du Covid. D'ailleurs, 1 nouveau cas a été déclaré positif sur le Dôme et 1 aux collectes en début de semaine dernière.

## ➔ ET PENDANT CE TEMPS LÀ, ON RÉORGANISE...

Situation critique ou pas sur l'établissement, le jeudi 18 février la réunion plénière de lancement de la réorganisation du hors distri a été maintenue. La pandémie n'inquiète pas nos dirigeants, elle leur offre une opportunité, celle de réorganiser comme jamais tous les services. Pour nous les choses sont claires : pas de réorganisation en période d'urgence sanitaire ! Nous avons lu la déclaration suivante et avons quitté la plénière.

## ➔ DÉCLARATION PRÉALABLE DE SUD PTT

### PLÉNIÈRE DE LANCEMENT DU PROJET HORS DISTRI DU 18 FÉVRIER 2021 :

« Nous sommes aujourd'hui convoqués pour une plénière de lancement du projet hors distri. Cette réorganisation est lancée alors que la pandémie de Covid-19 est toujours très présente, particulièrement au sein de votre établissement où de nombreux cas positifs (dont variant) surviennent quotidiennement. Ainsi, hier 17 février 2021, c'est une équipe entière des Docks qui a été mise en éviction. Ce matin pas moins de quatre nouveaux cas !

Sachant pertinemment que le Coronavirus a un effet incontestable sur l'activité (entreprises fermées, recours au télétravail) et sur les conditions dans lesquelles les collègues exercent leur métier (circulation, protocole de remise spécifique etc.).

Cette situation est inédite, le risque est réel de sous-estimer l'activité et de mettre en place une organisation du travail qui mettrait en porte-à-faux les agents. Le personnel du hors distri s'inquiète des conséquences que pourrait avoir la pandémie sur leur santé et redoute par surcroît l'utilisation qui pourrait être faite de cette même pandémie, avec un objectif de productivité à tout prix.

Nous partageons les craintes des collègues du hors distri et confirmons notre demande, appuyée par les agents, de report de cette réorganisation jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire dans lequel nous sommes aujourd'hui. ».

➔ **Santé au travail, Sécurité au travail, Rémunération, Précarité, Réorganisation... des sujets trop sérieux pour les laisser entre les mains de nos seules Directions !**

**Ensemble, prenons les choses en mains !**

SUD APT 13 - Syndicat Solidaires Unitaires Démocratiques des Bouches-du-Rhône

BP 90055 13202 Marseille Cedex 02 - Tél : 04.91.11.63.30 / Fax : 04.91.11.63.39

Mail : [sud13poste@orange.fr](mailto:sud13poste@orange.fr) / Site internet : [www.sudptt13.org](http://www.sudptt13.org) / Facebook : [www.facebook.com/sudapt13](https://www.facebook.com/sudapt13)